

Informations sur les modalités des championnats féminins

Fém District 1 :

- 1 groupe de 13 équipes
- Formule de championnat annuel ; matchs aller / retour
- Les 2 équipes classées au 2 premières places en fin de saison accèderont en R2 si elles remplissent les conditions d'accession
- Les 3 équipes classées au 3 dernières places en fin de saison seront rétrogradées en D2F

Fém District 2 :

Phase 1 / Automne :

- 5 groupes de 5 ou 6 équipes.
- Formule de championnat avec matchs aller / retour.
- Les 2 équipes classées au 2 premières places de chaque groupe, ainsi que les 2 meilleures* 3^{es} en fin de phase 1 accèderont en phase 2 Titre-Accession ; Soit 12 équipes.
- Les autres équipes disputeront la phase 2 printemps.

***Définition du classement des équipes classées 3^{es} :**

1. *Nombre de points acquis lors des rencontres aller/retour jouées contre les équipes classées de la première à la quatrième place du classement final homologué. L'équipe ayant acquis le plus de points sera classée première dans l'ordre d'accession et ainsi de suite.*
2. *Différence de buts marqués et encaissés lors des rencontres entre les 4 premières équipes du groupe*

Phase 2 / Titre-Accession :

- 2 groupes de 6 équipes.
- Formule de championnat avec matchs aller / retour.
- Les équipes classées premières de leur groupe accèderont en D1F si elles remplissent les conditions d'accession ; Soit 2 accessions en D1F.
- Les équipes classées premières de chaque groupe disputeront le titre de Championne d'Alsace.

Phase 2 / Printemps :

- La formule sera adaptée selon le nombre d'équipes engagées.
- Possibilité d'inscription d'équipe supplémentaire au cours de la trêve hivernale.

Féminines à 8 :

Phase 1 / Automne :

- 6 groupes de 8, 9 ou 10 équipes.
- Formule de championnat avec match unique.
- Les équipes classées aux 3 premières places de chaque groupe accèdent en phase 2 Titre ; Soit 18 équipes. (NB : Un club ne pourra pas qualifier 2 équipes en phase 2 Titre.)
- Les autres équipes disputeront la phase 2 Printemps.

Phase 2 / Titre :

- 3 groupes de 6 équipes.
- Formule de championnat avec matchs aller / retour.
- Les équipes classées premières de chaque groupe disputeront le titre de Championne d'Alsace.

Phase 2 / Printemps :

- Groupes de 5 ou 6 équipes.
- Formule de championnat avec matchs aller / retour.
- Le nombre de groupes sera adapté selon le nombre d'équipes engagées.
- Possibilité d'inscription d'équipe supplémentaire au cours de la trêve hivernale.